

Contrat d'entretien chaudière

LE SOUSCRIPTEUR

Nom :

Adresse :

Ville:



Portable:

 Courriel:

ADRESSE DE LA CHAUDIERE (si différente de l'adresse du souscripteur)

Adresse:

Ville:

CARACTÉRISTIQUES DE LA CHAUDIÈRE:

Marque:

Modèle:

Puissance:

Conditions générales du contrat:

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an du au .

Au terme de la période, celui-ci pourra être reconduit par le souscripteur.

Le tarif du contrat est fixé à 160€ TTC

Le règlement doit intervenir dans un délai de quinze jours après la souscription.

Les prix sont susceptibles d'être révisés chaque année.

Service compris dans le contrat:

- Une visite d'entretien obligatoire comprenant le nettoyage du corps de chauffe, du brûleur et de la veilleuse, la vérification et le réglage des organes de régulations et de sécurité ainsi que la vérification et le réglage des débit de gaz.
- Le présent contrat est également conclu pour les dépannages à la demande du client sur appel justifié. Cela comprend : l'appel justifié qui correspond à une panne de la chaudière causée par un ou plusieurs élément internes susceptibles d'être vérifiés dans ce contrat; L'entreprise s'engage à intervenir dans un délai de 24h (sauf cas de force majeure) du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Services non compris dans le contrat:

- La vérification et la purge des radiateurs
- Les pannes ou avaries causées par de fausses manoeuvres
- Le détartrage du réseau sanitaire ou le désembouage du circuit du chauffage

Fait le:

Signature: